

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 juin 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **13**
Nombre d'absents : **16**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SIX JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_064_CC_14
Validation de la dénomination de l'École
d'Enseignements Artistiques de Plateau
Caillou

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - M. Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 48

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
20 juin 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
03/07/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Tristan FLORIAN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Florence HOAREAU - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Denise DELAVANNE procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Alexis POININ-COULIN - Mme Eglantine VICTORINE procuration à Mme Isabelle CADET - M. Karl BELLON procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Danila BEGUE - Mme Catherine GOSSARD procuration à M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON procuration à M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Marie ALEXANDRE procuration à M. Pierre Henri GUINET - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à M. Maxime FROMENTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2023

AFFAIRE N°2023_064_CC_14 : VALIDATION DE LA DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DE PLATEAU CAILLOU

Le Président de séance expose :

I/ Une offre d'enseignement artistique élargie avec la livraison d'une école dédiée aux enseignements artistiques à Plateau Caillou

Pour rappel, la genèse du projet d'école est issue d'un constat, l'offre en matière d'enseignements artistiques est fragile et très inégale sur le territoire.

Par délibération du bureau communautaire du 3 octobre 2011, le TCO a acté la construction d'une école d'enseignements artistiques, équipement à vocation administrative et pédagogique dans le cadre du développement d'un rayonnement culturel et artistique de son territoire.

Situé dans la Zac Renaissance III à Plateau Caillou, le chantier de l'école démarré en novembre 2017 a connu plusieurs aléas. Le chantier a ainsi été mis à l'arrêt suite à la liquidation de l'entreprise RIEFFEL en mai 2019. La récente relance des travaux en mai 2023 permet de viser une livraison de l'école en novembre 2023.

L'école se positionnera sur 3 axes principaux :

- L'offre loisir : formation dispensée sous forme d'ateliers en concertation avec les aspirations de l'élève, une offre « à la carte ». Ces ateliers sont destinés à un public large, désirant prendre des cours d'initiation ou de perfectionnement en arts visuels, cirque, danse, musique et théâtre.
- L'enseignement artistique : mise en place de ce cursus sur plusieurs années en corrélation avec le schéma national avec la mise en place des évaluations continue et sommative.
- L'offre professionnelle : mise en place d'un cursus professionnel diplômant de 18 à 24 heures par semaine qui a pour vocation la formation des artistes et répondre au mieux au à l'employabilité.

L'équipement accueillera des espaces dédiés à l'enseignement et à la pratique mais aussi un espace qui servira de siège administratif et pédagogique au réseau. Les regroupements ponctuels des équipes des différents lieux d'enseignement du réseau seront aussi organisés sur le site.

Toujours dans le but de répondre aux besoins du territoire, cette nouvelle infrastructure, sera un espace de rencontres entre les amateurs et les professionnels, un lieu, d'échanges et surtout de ressources : un lieu où l'excellence sera cultivée.

Afin de conférer à cet équipement une identité forte et d'entamer les différentes procédures préalables à l'ouverture de l'école, il convient de donner un nom à l'École d'Enseignements artistiques de Plateau Caillou.

II /Rendre honneur à l'artiste et professeure d'enseignement artistique défunte réunionnaise Françoise LALLEMAND

Françoise Lallemand est née à La Réunion en 1961 et développe très jeune une passion pour la musique. Après de solides études de chants et de piano dans des conservatoires de métropole et également à Kiev, Françoise Lallemand entre à l'Opéra Bastille à Paris, en tant qu'artiste lyrique des Chœurs, en 1994, à la suite d'un concours extrêmement sélectif. En parallèle, elle enseigne et obtient le diplôme d'État de professeur de musique, dans la discipline de Technique vocale.

Elle a souhaité en 1995 revenir sur son île natale et transmettre son expérience en tant que Professeure d'Enseignement Artistique en Chant au Conservatoire de La Réunion, en accompagnant l'émergence de jeunes artistes et talents auprès de qui elle dispense un enseignement de haute qualité.

Elle crée en 1999 l'association Solandra, un chœur de femmes réunionnaises, dont elle assure la direction artistique et la fonction de chef de chœur. Le Chœur Solandra donnera de nombreux concerts et représentations sur toute l'île, l'objectif étant de rendre accessible au public la chorale à travers un vaste répertoire éclectique, passant des chœurs d'opéra, des chants sacrés, gospels, folklores russes, chants de divers pays européens (Suède, Allemagne, Italie etc.) et également des chants traditionnels de La Réunion.

Elle se produira également en tant qu'artiste soliste à de nombreuses reprises avec l'Orchestre Régional de La Réunion et dans le cadre des productions lyriques de CantaRéunion.

Elle décède des suites d'une longue maladie à l'âge de 48 ans en 2009.

En reconnaissance de sa carrière artistique, de son engagement dans la transmission à travers les enseignements artistiques et de son accompagnement à l'émergence et au développement des talents réunionnais, le Président du Territoire de la Côte Ouest propose aux élus du conseil communautaire la dénomination suivante : « Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest- Centre Française LALLEMAND ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- APPROUVER la proposition du Président pour la dénomination « Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest – Centre Française LALLEMAND ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président